ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE





(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : (51) Cl. internationale : **MA 51776 B1** F16K 1/36; F16K 1/20

(43) Date de publication :

30.04.2024

(21) N° Dépôt :

51776

(22) Date de Dépôt :

14.12.2018

(30) Données de Priorité:

30.01.2018 DE 102018102062

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:

PCT/EP2018/084923 14.12.2018

(71) Demandeur(s):

Protechna S.A., Avenue de la Gare 14 1701 Fribourg (CH)

(72) Inventeur(s):

KLEIN, Thilo

(74) Mandataire:

SABA&CO

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation :18833405.6

(54) Titre: ROBINETTERIE DE SOUTIRAGE POUR RÉSERVOIR À LIQUIDES

(57) Abrégé: L'invention concerne une robinetterie de soutirage (10) pour un réservoir à liquide (15), destinée en particulier à être raccordée à la tubulure de sortie (14) ou à l'orifice de sortie d'un réservoir de transport et de stockage de liquides, comprenant un carter de robinetterie (11) dans lequel est agencé un corps de soupape pouvant pivoter par un arbre de soupape pour ouvrir et fermer une section transversale d'écoulement d'un tube de sortie. Le corps de soupape présente un joint d'étanchéité de soupape qui est agencé au moins en partie sur un bord périphérique du corps de soupape de telle manière que, lorsque le corps de soupape est dans une position d'obturation, une fente de la soupape formée entre le corps de soupape et une paroi intérieure du tube de sortie est rendue étanche par le joint d'étanchéité de soupape dans un plan radial du joint d'étanchéité. Au moins une face intérieure (20) du corps de soupape faisant face à un volume de liquide pour l'obturation est couverte par le joint d'étanchéité de soupape de telle manière qu'une surface de contact avec le liquide disposée sur la face intérieure (20) est formée par le joint d'étanchéité de soupape.

Revendications

1. Armature de prélèvement (10) pour des cuves de liquide (15), 15 notamment pour le raccordement à la tubulure de sortie (14) ou l'ouverture de sortie d'une cuve de transport et stockage pour des liquides, ladite armature de prélèvement (10) ayant un boîtier d'armature (11) dans lequel un corps de vanne (16) est disposé, ledit corps de vanne (16) étant pivotable au travers d'un arbre de vanne (24) et servant à ouvrir et fermer une section de passage (17) 20 d'un tuyau de sortie (18), ledit corps de vanne (16) présentant un joint de vanne (19) qui est disposé sur une bordure périphérique (29) du corps de vanne (16) au moins en partie, de telle manière qu'une fente de vanne qui est formée entre le corps de vanne (16) et une paroi intérieure du tuyau de sortie (18) est étanchée dans un plan de joint 25 radial par le joint de vanne (19) dans une position d'arrêt du corps de vanne (16), ledit corps de vanne (16) étant disposé, dans la position d'arrêt, dans la section de passage (17) du tuyau de sortie (18) qui est réalisé par le boîtier d'armature (11), dans lequel sauf la bordure périphérique (29), le joint de vanne (19) ne couvre 30 qu'un côté intérieur (20) du corps de vanne (16), ledit côté intérieur (20) faisant face à un volume de liquide pour effectuer un

5

10

25

arrêt, le couvrement étant effectué de telle manière qu'une surface de contact de liquide (32) disposée sur le côté intérieur (20) est réalisée par le joint de vanne (19), ledit corps de vanne (16) présentant un côté extérieur (23) situé en vis-à-vis du côté intérieur (20) et faisant face à une ouverture de sortie (22),

caractérisée en ce que

le joint de vanne (19) est relié au corps de vanne (16) par liaison de matière sur une surface de contact de joint (37) du corps de vanne (16) de sorte que la formation d'un interstice est empêchée entre le corps de vanne (16) et le joint de vanne (19).

2. Armature de prélèvement selon la revendication 1,

caractérisée en ce que

la surface de contact de joint (37) du corps de vanne (16) est munie d'épaulements axiales qui font saillie du plan de joint radial.

3. Armature de prélèvement selon l'une quelconque des revendications précédentes,

caractérisée en ce que

la surface de contact de joint (37) du corps de vanne (16) ne présente aucun retrait radial.

4. Armature de prélèvement selon l'une quelconque des revendications précédentes,

caractérisée en ce

qu'une surface terminale (38) axiale d'une bordure de joint (39) du joint de vanne (19), ladite bordure de joint (39) étant disposée sur la bordure périphérique (29) du corps de vanne, est essentiellement disposée à fleur d'un côté extérieur (23) du corps de vanne (16), ledit côté extérieur (23) étant situé en vis-à-vis du côté intérieur (20) du corps de vanne (16).